

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/09/18-2	Economie : Composition des représentants du syndicat des ordures ménagères
Date et heure de la séance	18 septembre 2024 - 18h30
Lieu	Salle « La Sapinière » - Jaleyrac
Date de la convocation	12 septembre 2024
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	25
Nombre de pouvoirs	3
Présents ou représentés	28

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Maryse BONNET
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Béatrice CARTAYRADE
Marie-Hélène CHASTRE
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Stéphanie SERIEIX
Jacques SERRAT
Jean-Pierre SOULIER
Raymonde THESSANDIER
Gérard VABRET
Jean-Jacques VAISSIER
Serge VIALLEMONTEIL
Edwige ZANCHI

Représentés :

Pouvoir donné à :

Alain DELASSAT	Andrée BROUSSE
Sylvie FENIES	Jacques SERRAT
Roger RIBAUD	Michel LAPORTE

Absents :

Luc MACE MALAURIE
François POUCHOT
Christian VERT

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/09/18-2

Economie : Composition des représentants du syndicat des ordures ménagères

Vu les articles L. 2121-21 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes approuvés par Arrêté préfectorale n°2017-1578 du 29 décembre 2017 ;

Vu les statuts du Syndicat nouvellement dénommé « Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets de Mauriac et de Salers » (SPPGDMS) approuvés par Arrêté préfectorale n°2024-1485 du 23 août 2024 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Ayant décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** comme suit les représentants au **S.P.P.G.D.M.S** :

Titulaire	Suppléant
Jean-Pierre SOULIER	Serge VIALLEMONTAIL
Marie-Hélène CHASTRE	Guy QUINTANEL
Olivier ROCHE	Michel LAPORTE
Guillaume POINAT	Edwige ZANCHI

- **CHARGE** Monsieur le Président d'effectuer toutes démarches et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Présents ou représentés : 28

Abstentions : 1

Suffrages exprimés : 27

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Fait à Jaleyrac, le 18 septembre 2024,
Au registre sont les signatures

Le Président



Jean-Pierre SOULIER